

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Band: 49 (1985)
Heft: 195-196

Artikel: Encore la berloque
Autor: Straka, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENCORE LA BERLOQUE

Dans le dernier volume de notre *Revue* (RLiR 48, 1984, 349-361), j'ai commenté les articles *breloque* 1 et *breloque* 2 du *Trésor de la Langue française* (TLF 4, 937b-938a) et les ai complétés par trois attestations de ce mot relevées dans *le Temps retrouvé* de Marcel Proust sous forme de *berloque* et au sens de « signal de fin d'alerte », non consigné dans le TLF, mais bien connu à Paris à l'époque de la Première Guerre Mondiale et même plus tard.

Depuis — au début de 1985 — une nouvelle édition du *Grand Robert de la Langue française* (GRLF) a paru, entièrement revue et enrichie par les soins d'Alain Rey, et dans cette magistrale refonte en neuf volumes, l'article *breloque* demande à son tour un rapide commentaire.

Alain Rey a eu raison de maintenir dans la nomenclature, contrairement au TLF, la forme *berloque* avec renvoi à *breloque* et de réunir toutes les données concernant ce mot en un seul article, sous une seule entrée (t. 2, 168b-169a). L'article comprend deux principaux sémèmes : sémème 1 « petit bijou de fantaisie qu'on attache à une chaîne de montre, à un bracelet », et sémème 2, avec indication 'anciennement' (1), « batterie de tambour qui appelait les soldats à une distribution de vivres, ou faisait rompre les rangs » ; cette répartition est tout à fait correcte. Toutefois, à la fin de la première partie de l'article, on mentionne le sens de « curiosité de peu de prix », qui devrait figurer en tête de ce sémème (v. RLiR, l.c., p. 354, n. 10, et p. 357), et celui, 'populaire et vieux', de « montre, pendule, horloge » qui, du point de vue de la filiation des sens (il s'agit, à l'origine, d'une vieille montre qui marche mal), n'est pas non plus à sa place à cet endroit. Sous 2°, on rappelle qu'au sens de « batterie de tambour . . . », la variante *berloque* s'entend

(1) C'est-à-dire « un mot ou un sens courant qui désigne une chose du passé disparue » (cf. GRLF 1, p. XLVII).

encore et qu'au figuré le syntagme *battre la breloque* « fonctionner mal, être dérangé », toujours courant, signifie, avec un nom de personne comme sujet, « être un peu fou ».

L'article du GRLF est donc mieux bâti que ceux du TLF, mais outre les quelques critiques que je viens de formuler, il faut surtout noter que ce nouveau *Robert* n'a pas retenu, pas plus que le TLF, le sens de « signal de fin d'alerte » ; les exemples de Proust, bien que l'œuvre de celui-ci figure parmi les textes dépouillés (t. 9, p. CVIIIb), ont de nouveau été négligés.

Sous 2^o, au sens de « batterie de tambour qui [...] faisait rompre les rangs », figurent deux exemples que voici :

(...) Rumeur triste des pompiers dans la nuit. Alertes toujours présentes après quarante-deux années. J'avais trois ans. *La berloque* (...)
Claude Mauriac, *le Dîner en ville*, p. 230.

L'après-midi, le soir, souvent *la breloque* sonnait. Boubal chassait précipitamment les clients et verrouillait les portes (...)
S. de Beauvoir, *la Force de l'âge*, p. 548.

Or, dans aucun des deux exemples, *berloque* (ou *breloque*) n'a le sens en question.

Le roman de Claude Mauriac, de 1959, consiste, d'un bout à l'autre, en une conversation, au cours d'un dîner parisien, entre huit convives et en des réflexions qu'ils taisent et ne font qu'intérieurement. Au moment où l'on discute de Barrès et de Proust, et plus spécialement, des qualités de leurs descriptions, le maître de maison évoque brusquement, pour lui-même, ses souvenirs d'il y a quarante-deux ans, d'une époque où il avait trois ans, c'est-à-dire, des souvenirs de l'année 1917⁽²⁾. Comme Simone de Beauvoir, presque en même temps, dans ses *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958) (v. mon article, p. 361), Mauriac parle, sans le moindre doute, des alertes pendant la Première Guerre Mondiale, qu'il a connues dans son enfance, et comme Proust (art. cité, p. 358), il ne peut dissocier ce souvenir de celui des pompiers parisiens, chargés à l'époque de faire fonctionner les sirènes d'alarme. L'exclamation *la berloque*, suivie de points de suspension⁽³⁾, signifie donc, dans ce passage, le signal de fin d'alerte, et cette évocation fugi-

(2) Il s'agit sûrement de l'auteur lui-même, né en 1914 (cf. *Who's who in France, Dictionnaire biographique*, Ed. Jacques Lafitte, Paris, 1984-1985, 993a).

(3) Il ne faut pas les mettre entre parenthèses, ils figurent dans le texte.

tive du passé nous reporte à la même époque que celle qu'ont racontée Proust dans *le Temps retrouvé* et Simone de Beauvoir dans la première partie de ses *Mémoires*.

Avant d'examiner l'attestation tirée de *La force de l'âge* (1960) de Simone de Beauvoir, il faut noter que, dans ce même ouvrage, à la page 439 de l'édition Folio (Gallimard), on relève une autre occurrence de ce même mot :

La nuit, Gégé (4) entre dans ma chambre : les sirènes. Nous nous mettons à la fenêtre. Les gens marchent en courant vers les abris, sous un beau ciel étoilé. Nous descendons jusqu'à la loge où la concierge a déjà mis son masque et nous remontons, certains que c'est une fausse alerte. Il est 4 heures ; je me rendors jusqu'à 7 heures : *la breloque* me réveille. Les gens sortent des abris [...]

Ici encore, il est clair que le mot qui nous occupe désigne le signal de fin d'alerte. Mais Simone de Beauvoir parle, dans le journal qu'elle tenait à l'époque, non pas de la Première Guerre, comme dans ses *Mémoires*, mais de la Seconde Guerre Mondiale et, plus précisément, de l'alerte de la nuit du 4 au 5 septembre 1939 qui, la première de cette nouvelle guerre, reste jusqu'à aujourd'hui, dans la mémoire de bien des Parisiens. Voilà qu'un mot des années 1914-18 se trouve repris ici, par un auteur qui l'avait connu dans son enfance, pour désigner le même phénomène 21 ans plus tard. Son sens particulier n'était donc pas tout à fait mort en 1939.

A ce propos, il est intéressant d'ajouter le témoignage de mon ami Duncan McMillan qui m'écrit : « S'il est vrai qu'on n'a pas repris l'emploi de ce mot pour nommer les fins d'alertes 21 ans plus tard, le terme traînait encore à Paris pendant l'hiver 1939-40 (celui de la 'drôle de guerre'). Je logeais à l'époque chez un couple de Parisiens bon teint dont le mari avait fait la guerre 14-18 ; je l'entends encore employer *berloque* (mais non *bre-*) en parlant précisément de la sirène qui sonnait la fin de l'alerte ».

Mais revenons au passage tiré de *la Force de l'âge* de Simone de Beauvoir et donné en exemple dans la nouvelle édition du *Grand*

(4) Amie de la sœur de l'auteur avec laquelle elle suivait des cours d'art publicitaire (*Mémoires*, pp. 306 et 296). Plus tard, mariée, elle a accueilli l'auteur, sous l'occupation de Paris, plus d'une fois chez elle pour la nuit (*La Force de l'âge*, coll. Folio, t. II, pp. 437-439).

Robert. Il se situe dans la suite de son récit de la dernière guerre et, plus précisément, en hiver 1942-43, à l'époque où l'auteur avait l'habitude de travailler, en compagnie de Sartre, la plupart du temps, au Café de Flore. Pour en saisir le sens et pour mieux comprendre l'atmosphère de l'époque, il faut le citer dans un contexte plus large :

Un soir, nous arrivions au Flore quand nous vîmes un éclair, nous entendîmes un grand bruit d'explosion [...] : une grenade avait éclaté dans un hôtel transformé en « Soldatenheim » [...] Il y eut dans tous les cafés du coin une grande effervescence [...]

L'après-midi, le soir, souvent *la breloque* sonnait. Boubal (5) chassait précipitamment les clients et verrouillait les portes ; à Sartre, à moi, à deux ou trois autres, il octroyait un traitement de faveur : nous montions au premier étage et nous y restions jusqu'à la fin de l'alerte.

(Edition Folio, Gallimard, t. II, p. 611).

Ici, c'est au sens inaccoutumé de « sirène d'alerte signalant une menace de bombardement » que le mot est curieusement employé. Voici donc un mot désignant la fin de l'alerte qui devient, dans l'esprit de l'écrivain, la désignation de l'annonce de celle-ci. Ce changement de sens ne semble être confirmé par aucun autre témoignage.

Par ailleurs, on aura remarqué que, contrairement à Proust et à Claude Mauriac qui parlent de *la berloque*, Simone de Beauvoir emploie, dans les trois passages relevés, la forme de *breloque* qui évoque généralement les autres sens du mot, « curiosité de peu de valeur », « petits bijoux suspendus à une chaîne de montre », « pendule ou montre détraquée », ainsi que l'expression *battre la breloque* dont il a aussi été question. Là encore, elle ne suit pas l'usage courant et fait une confusion entre deux formes phonétiques dont chacune s'est spécialisée dans des sémèmes différents (6).

(5) Patron du Flore, dont le logement se trouvait au-dessus du café (*La Force de l'âge*, coll. Folio, II, p. 606).

(6) Jeanne Bem, spécialiste de littérature française moderne, m'écrit à propos de l'emploi de la forme *berloque* par Marcel Proust : « La *berloque* de Proust me semble entrer en résonance avec une série de noms comportant la syllabe *ber* (Bergotte, Robert, Gilberte, Albertine...). Ce mot témoin, comme vous l'appellez, aurait donc simultanément une dimension 'poétique', la forme choisie obéirait à une nécessité interne au roman ». Je remercie ma jeune collègue de Mulhouse de cette intéressante remarque stylistique et littéraire.

A ces exemples littéraires s'ajoute une attestation que Gilles Roques a bien voulu me communiquer et qu'il avait relevée dans un ouvrage de Pierre Miquel, récemment paru, *La Grande Guerre* (Fayard, Paris, 1983), pp. 333-334 :

Plus déprimantes encore que les obus sont les bombes transportées par avions [...] Les avions, appelées « taubes », font des raids sur Paris dès 1914 [...].

Ces raids contre les populations civiles se généralisent en 1915 [...] Le gouvernement allemand autorise alors le bombardement des villes de l'Entente. Mais il ne dispose pas avant 1917 d'avions suffisamment puissants (les Gotha G IV) (7) [...] Les taubes inquiètent les populations civiles [...], les réactions de la presse sont vives [...].

L'émotion des villes de province touchées par les bombardements est considérable : à Belfort, le raid du 3 septembre [1915 ?] ne fait pas beaucoup de dégâts [...], mais on réclame la protection de la ville [...] On s'inquiète même à Dijon où le journal *le Progrès* détaille, pour rassurer la population, les mesures de protection prises : en cas d'alerte [...], « l'officier de service et un clairon montent la garde sur la tour de l'hôtel de ville. Le clairon sonne le 'garde-à-vous', répété par tous les clairons des casernes ». Quand l'avion disparaît, on sonne « *la Breloque* » [sic ! avec majuscule et entre guillemets].

En fait, quand un avion allemand fait un raid sur Dijon, longtemps plus tard, en janvier 1917 [...].

Le contexte n'est pas clair pour ce qui est de l'année du bombardement de Belfort dont il est question, et il ne permet pas non plus de savoir exactement si le mot *breloque* avait été employé (et à quelle date) dans *le Progrès de Lyon*, ce qui n'est pas exclu, ou si c'est l'auteur de l'ouvrage qui l'a introduit dans son exposé en le mettant entre guillemets comme une sorte de terme technique. Quoi qu'il en soit, dans un texte écrit par un auteur né en 1930, mais historien de métier (8), le mot apparaît en effet comme un terme historique désignant un concept du passé, et il semble être perçu comme tel, à l'époque contemporaine, par tous ceux qui le connaissent encore. Quant à la forme, on confond, comme Simone de Beauvoir et Pierre Miquel, la forme en *ber-* avec celle en *bre-*.

(7) Proust parle aussi de « taubes » et de « gothas », v. mon article, p. 358, n. 19.

(8) Cf. *Who's who in France, 1984-1985*, 1031b-c.

En somme, on dispose actuellement de sept attestations de *berloque/breloque* au sens de « signal de fin d'alerte » (dont six se rapportent à l'époque de la Première Guerre Mondiale et une à celle de la Seconde Guerre) et d'une attestation où, par ce mot, est abusivement désignée la sirène annonçant une alerte. D'autres dépouillements, surtout de la presse pendant la Première Guerre Mondiale, voire pendant l'année de la « drôle de guerre », permettront sans doute de relever d'autres occurrences de ce mot avec le sens qui a retenu notre attention. Mais publiera-t-on encore, dans un proche avenir, un autre grand dictionnaire de la langue française susceptible d'inventorier ce mot au sens qui nous a occupé dans nos deux articles ? Il faut souhaiter qu'il soit accueilli dans le volume de *Compléments* qui doit s'ajouter, après l'achèvement de l'œuvre, au *Trésor de la Langue française*.

Strasbourg.

Georges STRAKA